

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Ecole de la Paix : la nouvelle cour soulève l'enthousiasme**

---

Nyon, le 17 avril 2024

**Grâce à une collaboration de la Ville de Nyon avec l'artiste vaudois Nicolas Bamert, connu sous le nom de L'Original, cet espace s'est transformé en un lieu ludique et interactif aux couleurs de l'arc-en-ciel. Et c'est une réussite !**

Le retour des vacances pascales a été marqué par un enthousiasme généralisé à l'école de la Paix, où les aménagements de la cour ont suscité des réactions très positives, dès le premier jour. Estelle Despond, enseignante au sein de l'établissement, exprime la gratitude de toute la communauté scolaire : « Toutes les enseignantes et les élèves de l'école adorent cette nouvelle cour et vous remercient pour ce beau travail ». Les élèves ont également partagé leur joie avec des commentaires tels que « C'est hyper bien! », « C'est trop joli! », « J'adore la marelle! », « J'aime tout! », « Vous pouvez être fiers de votre travail ! », « La montgolfière me plaît », « C'est incroyable! », « J'aime le mur avec les crayons » [...].

Et pour cause, grâce à une collaboration avec l'artiste vaudois Nicolas Bamert, connu sous le nom de L'Original, la cour de l'école de la Paix s'est transformée en un lieu ludique et interactif aux couleurs de l'arc-en-ciel. Ce nouvel espace est destiné à promouvoir en particulier l'activité physique et l'interaction sociale. Une centaine d'élèves de l'établissement primaire (de 1P à 4P) ont participé à sa réalisation.

Par cette démarche, la Ville de Nyon répond à la demande de parents d'améliorer cet endroit pour le rendre plus vivant et stimulant, tout en l'ouvrant aux habitantes et habitants des quartiers alentours, via un cheminement forestier depuis le chemin des Plantaz.

Le projet a ainsi débouché sur la création de zones de jeux et de rencontres, l'installation d'un banc de l'amitié, d'une grande table et d'assises – construits en bois issu de forêts dont la Ville est propriétaire – et la plantation de 400 arbres et arbustes d'essences indigènes, dont certaines comestibles. En outre, 300 mètres carrés de bitume ont été remplacés par un revêtement semi-perméable qui sera végétalisé cet automne.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie de végétalisation et de ludification de la Ville, visant à améliorer le confort thermique, l'attractivité et l'usage des espaces publics.

A Nyon, l'œuvre de L'Original ne se limitera pas à l'école de la Paix. Un projet similaire est en effet prévu prochainement à l'école des Tattes d'Oie. A l'école du Centre-Ville, l'artiste vient par ailleurs de terminer une création plus modeste, en lien avec la durée du chantier de rénovation du bâtiment scolaire.

#### **Contacts presse**

**M<sup>me</sup> Stéphanie Schmutz**, Municipale chargée du Service de la cohésion sociale, 079 484 99 82

**M. Pierre Wahlen**, Municipal chargé du Service de l'environnement, 079 403 93 11

**M. Christophe Bornand**, Chef du service de la cohésion sociale, 022 316 40 62

**M. Pascal Bodin**, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03